

le petit

AVRIL 2022 • N° 351

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS



Michel Combe
grogard
du Premier Empire
puis colonel de
la Légion étrangère

À la une • p 3 à 4

Un grand pas solidaire sur l'hippodrome
« Des livres et vous » avec Dominique Dejob

À ne pas manquer • p 5

Cap sur Feurs avec le jeu de l'oie
L'agenda

Actualités • p 6 et 7

Ils ont colorisé les fêtes de fin d'année
Quand l'office de commerce fait des heureux
Collecte alimentaire au profit du CCAS

Vie sportive • p 9 et 10

A contre-courant du fleuve
Basket : tournoi féminin de Pâques

**Le temps fort du mois
• p 12 et 13**

Urbanisme : le e-permis

**Animations – manifestations
• p 11, 14 et 15**

Conférences
Du rock sans modération
Ateliers « Saveurs de Toscane »
Randonneurs du dimanche
Groupement mycologique
Heure du conte
Brocante de la pétanque du pont
Chasse aux œufs avec CinéFeurs

Histoire – Petite histoire • p 16 à 21

Michel Combe, ce Forézien colonel de la Légion étrangère

État civil • p 22**Commerce • p 23****La photo du mois • p 24**

Zoom sur...

La gratuité de la navette



La décision de rendre gratuite l'accès à la navette a été prise lors du dernier conseil municipal.

« Ce début d'année est marqué par de fortes hausses, notamment sur les carburants, l'électricité et le gaz » explique Jean-Pierre Taite, maire.
« Toutes ces augmentations diminuent le pouvoir d'achat

de nos concitoyens. C'est pourquoi, avec toute mon équipe municipale, j'ai décidé de proposer la gratuité de notre navette de transport urbain. De plus, cette année encore, aucune augmentation d'impôts, vous le savez, nous maîtrisons notre pression fiscale depuis 13 ans maintenant. Notre ville de Feurs a les taux d'imposition les plus bas de la Loire des villes de plus de 5 000 habitants. Bien géré, c'est investir sans cesse pour notre ville mais c'est également faire le choix de la gratuité des transports collectifs. »

Vous pouvez vous procurer les horaires de la navette auprès du bureau d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est, à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.feurs.org

Dernière minute !

« Solidarité Ukraine plaine du Forez »

Paul Salen, l'ancien député de la circonscription vient de créer, avec d'autres, l'association « Solidarité Ukraine plaine du Forez ». À l'initiative de l'association un car est parti mi-mars apporter le produit des collectes effectuées dans la plaine du Forez et à Feurs. La ville de Feurs a effectivement mis en place un lieu pour rassembler les dons des Foréziens.

Le car reviendra avec des familles. Certaines seront hébergées par la municipalité et des particuliers.

• « Solidarité Ukraine plaine du Forez » : 06 07 03 42 02

Le petit FORÉZIEN N° 351

AVRIL 2022 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet

B.P. 131 - 42110 Feurs

Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr

Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Taite

Chef de rédaction : François Perrot

Photos : F. Perrot, M. Riccobene, droits réservés

Publicité : Mathilde Riccobene

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77

Impression : Chevillon imprimeur - 89100 Sens

Tirage : 7 400 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : Médiapost - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org



À l'hippodrome : un grand pas solidaire Samedi 2 avril

Marion Patissier organise un événement solidaire le samedi 2 avril. Elle le fait au profit de l'association « Pour qu'Eden & Abel vivent ! ». Cette association est basée dans le Roannais. Elle est née pour soutenir l'action des parents de deux jeunes enfants, Eden et Abel, souffrant de la maladie de Sanfilippo, la « maladie d'Alzheimer infantile ». L'espérance de vie moyenne est de quinze ans.

Si l'issue de la maladie est dramatique, il faut savoir que la recherche offre une perspective de développement d'un traitement. Mais il est nécessaire d'avoir des fonds pour aider la recherche médicale à poursuivre rapidement son travail.

Marion, touchée par l'engagement des bénévoles de l'association veut elle aussi participer en apportant sa pierre à l'édifice. Elle souhaite rassembler, à l'hippodrome de Feurs, toutes les personnes désireuses de s'associer à cet élan de solidarité. Le concept est simple et accessible à tous : un tour d'hippodrome équivaut à un engagement de deux euros.

« Les participants peuvent faire le tour de l'hippodrome à leur rythme, en marchant, en courant, en vélo, en roller, ... et chaque participant s'engage à verser deux euros par tour effectué » explique l'organisatrice de la journée du samedi 2 avril. Elle sait que Feurs possède un tissu associatif sportif important. C'est pourquoi elle espère sensibiliser le maximum de sportifs, de 9 heures à 20 heures. Mais elle sait très bien que les Foréziens, même sans adhérer à un club, se mobiliseront car faire, *a minima*, un tour d'hippodrome est à la portée de toutes et tous et qu'il n'est pas nécessaire d'être un sportif accompli.

Les participants peuvent s'inscrire à l'avance auprès de Marion.

L'action de solidarité engagée par Marion Patissier est accessible à tout le monde et se déroulera sur l'hippodrome de Feurs.



Il suffit de lui laisser un message en indiquant prénom, nom et l'heure d'arrivée sur l'hippodrome.

Les personnes se présentant directement à l'hippodrome le samedi pourront également s'inscrire sur place et participer sans aucun problème. Après l'effort, un stand de viennoiserie permettra d'acheter un petit en-cas gourmand.

L'intégralité des recettes sera reversée à l'association « Pour qu'Eden & Abel vivent ! ».

Tél. 06 31 92 73 92 ; Courriel : marion.patissier@yahoo.com ; Instagram : @marionpatissier

Feurs



LE COLISEUM



Résidence « Le Coliseum »
22, rue Gambetta
42110 Feurs

**Dernière
opportunité !**

T2 - 49 m² - 3^{ème} étage
avec loggia de 7 m²



« Des livres et vous » : rencontre avec Dominique Dejob

Vendredi 8 avril

« J'ai toujours été une boulimique de livres » reconnaît Dominique Dejob. Aujourd'hui, alors qu'elle aborde sereinement le cap futur des soixante ans, non seulement elle continue de lire des livres mais elle en écrit également ! Elle l'avait, du reste, clairement exprimé il y a un demi-siècle. « Je devais avoir 10/11 ans et j'avais dit : un jour je vais écrire un roman. » C'est aujourd'hui chose – triplement – faite. « J'ai réalisé un de mes rêves » exulte la Forézienne, radiuse et « cela m'apporte beaucoup de plaisir. »

Pour parler de sa passion vis-à-vis de la lecture et de ses livres, elle sera l'invitée de la médiathèque « Au forum des mots » dans le cadre de l'animation « Des livres et vous », le vendredi 8 avril.

La romancière forézienne parlera bien sûr de ces deux premiers ouvrages : *Les petits vieux dans l'arbre* et *Sur le fil*. Deux livres publiés à une année d'intervalle, en novembre 2019 et novembre 2020. « Mes thèmes sont toujours issus de ma passion sur la complexité de l'être humain. Je m'intéresse sur les motivations qui motivent l'humain à réfléchir, à agir » précise Dominique Dejob. L'être humain est complexe ce qui alimente de nombreux préjugés. Justement, c'est pour déconstruire ces préjugés, et sans aucune critique, qu'au travers de ses livres elle offre l'occasion aux lecteurs de poser un autre regard sur la vie.

« Mon premier livre, *Les petits vieux dans l'arbre*, c'était un pari un peu fou » dit-elle. « J'ai noué une relation avec un monsieur

âgé. Chez lui tout d'abord puis j'ai continué à le visiter lorsqu'il était en ehpad. C'était un résistant résilient. Il a toujours voulu sauvegarder son identité. Tout est parti d'une observation mais il s'agit bien d'un roman, avec une intrigue. » Il aborde le sujet de la vieillesse et des maisons de retraite. Mais rien n'est triste. Elle traite l'histoire avec beaucoup d'humanité et de bienveillance. Les réflexions de cette vieille personne nous conduisent à nous poser de nombreuses questions ... et à nous faire sortir d'un cadre stéréotypé.

Un an après, elle récidive avec *Sur le fil*. Un nouveau roman tiré d'une histoire vraie qui taraude toujours, d'une certaine manière, Dominique Dejob. Elle n'avait pas encore dix ans lorsqu'elle a été un des témoins d'un dramatique fait divers. S'il est à la base de son deuxième livre, elle insiste sur le fait qu'« il s'agit d'un roman. Mon livre n'est pas le récit de la catastrophe. » De cet événement elle en a pioché des acteurs. Tout s'articule autour d'un petit garçon, autour de sa reconstruction, autour de l'après. Et l'auteur pose la question : comment va-t-il vivre avec le regard des autres ? On en revient à ce qui anime son écriture : les préjugés, les non-dits, les secrets, la façon de considérer l'autre, les vrais sentiments ... Dans son second roman facile à lire, elle évoque les destins croisés des personnages.

À la médiathèque, elle répondra aux questions des amoureux des livres. Elle aura deux visions, celle de lectrice et celle de romancière. Pour elle, « chacun d'entre nous est un roman car on est tous des histoires sur pattes... On est tous un livre. »

Elle vous dévoilera aussi l'histoire de *Quelque part perdu entre ici et ailleurs*, son dernier ouvrage actuellement sous presse. « Écrire pour moi, c'est disparaître et revenir après » dit-elle en disant, presque à voix basse, les grandes lignes de ce roman. Mais chut ! elle en a déjà trop dit ! Mais, c'est certain, elle vous révélera le scénario lors de ce prochain « Des livres et vous ». Tout est dans sa mémoire ...

F.P.

Infos pratiques

- Une séance de dédicaces aura lieu de 16 heures à 18 h 30, à la médiathèque, avant le cercle de lecture, le 8 avril.
- Le 21 mars est paru un recueil *13 filles 5 saisons* sur le thème des saisons. Comme son titre l'indique, treize femmes, dont Dominique Dejob, ont chacune écrit une nouvelle.
- Les livres sont disponibles à la librairie du lycée désormais située 4 rue des Remparts, à Feurs.

• Vendredi 8 avril, 18 h 30, médiathèque. Tél. 04 77 27 49 73

La Table Ronde Traiteur

PLUSIEURS FORMULES sont proposées !

Portage de repas à domicile et en entreprise

04 77 26 24 92
www.latableronde-traiteur.fr



Nouvelle ère, nouvelle enseigne et nouveau propriétaire

FOREZ CYCLES
Le vélo pour tous

VENTE, LOCATION ET RÉPARATION TOUTES MARQUES

Route de St-Étienne, ZI du Forum, 42110 Feurs
09 81 71 30 35 • Mail : forez.cycles42@gmail.com



Cap sur Feurs avec le jeu de l'oie *Jeudi 28 avril*

L'office de tourisme Forez-Est organise, le jeudi 28 avril à 14 h 30, une découverte de l'histoire de Feurs. Elle s'adresse principalement aux enfants qui, en équipe, s'engouffreront dans le passé de la capitale du Forez. Ils devront faire preuve de perspicacité et de solidarité afin de parvenir au bout de l'aventure. Ce jeu de l'oie permet aux enfants de

découvrir de manière ludique la ville de Feurs sous différentes thématiques : la gastronomie, le patrimoine, la culture, le sport, les événements, ...

La durée de ce jeu est d'une heure trente à deux heures. La réservation est obligatoire. Le coût est de cinq euros par enfant. C'est gratuit pour les moins de six ans et pour les accompagnants.

• **Jeudi 28 avril, 14 h 30, bureau d'information touristique. Tél. 04 77 28 67 70 ; Site internet : www.forez-est.com**



Photos : Stéphanie THIMONIER-VIAL

« Contes et légendes » avec les Playmobil® *Au musée*

À compter du samedi 2 avril, le musée de Feurs accueille une exposition temporaire qui devrait connaître le même succès que l'exposition Lego® ! Il s'agit d'une exposition personnelle Playmobil®⁽⁴⁾ : « Contes et légendes ». Comme son nom l'indique, les visiteurs vont découvrir de nombreux dioramas, tous réalisés avec

des Playmobil®, en rapport avec les contes et les légendes comme Blanche Neige, Les trois petits cochons, La Belle et la Bête, Raiponce, La Petite Sirène, Harry Potter, ...

Le musée de Feurs héberge aussi une exposition consacrée à un artiste forézien, Charles-Beauverie. Cinq salles permettent de découvrir sa vie et son œuvre.

Il est ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14 heures à 17 heures. Le premier dimanche de chaque mois, l'entrée est gratuite.

⁽⁴⁾ Exposition avec l'aimable autorisation de Playmobil® France. Elle n'est ni sponsorisée, ni organisée par Playmobil®.

L'agenda • Avril 2022 • Feurs

Vendredi 1^{er}

- « Gagnez votre repas de fêtes » avec les Boutiques de Feurs (jusqu'au 17 avril)
- Concert chanson rock/folk/worldmusic avec Un tour du monde en Télégram, château du Rozier, 14 h 30
- Conférence Université pour tous, « L'Afrique du sud, d'hier à aujourd'hui », théâtre du forum, 14 h 45

Samedi 2

- Journée de solidarité « Pour qu'Eden & Abel vivent ! », hippodrome, 9 h à 20 h
- Permanence d'inscriptions pour les vacances scolaires à la MJC, 9 h 30 à 12 h 30
- Expositions « Charles-Beauverie, sa vie, son œuvre » et « Playmobil® : contes et légendes », musée (ouvert le mercredi, samedi, dimanche), 14 h à 17 h
- Football, R1, USF 1 – Vénissieux FC, stade Maurice-Rousson, 17 h
- Basket handisport, Nat B, club handisport forézien – Gravelines, forezium André-Delorme, 18 h
- Concert avec Telegram, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 3

- Entrée gratuite pour la visite des expositions « Charles-Beauverie, sa vie, son œuvre » et « Playmobil® : contes et légendes », musée, 14 h à 17 h

Lundi 4

- Courses hippiques, hippodrome, 11 h
- Conférence des Amis du patrimoine, cycle « famille Médicis », « Côme 1^{er} de Médicis », théâtre du forum, 14 h 45
- Permanence d'inscriptions pour les vacances scolaires à la MJC, 16 h 30 à 19 h

Mardi 5

- Atelier « cuisine santé », lycée technique du puits de l'aune (chaque mardi jusqu'au 10 mai), 14 h

Jeudi 7

- Conférence des Amis du musée, M.-E. Fontimpre créatrice d'icônes contemporaines présentera cet art sacré et visite du mont Athos par J. Mexis, maison de la commune, 20 h 30

Vendredi 8

- Séance de dédicaces par Dominique Dejob, médiathèque, 16 h à 18 h 30
- « Des livres et vous », rencontre avec Dominique Dejob, médiathèque, 18 h 30
- Conférence du club des citoyens « Brexit, présidence française de l'Union et crise russo-ukrainienne : où va l'Europe ? », espace Maurice-Desplace, 20 h 30
- Concert rock avec Onde de choc et Blue Tomorrow, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 9

- Permanence d'inscriptions pour les vacances scolaires à la MJC, 9 h 30 à 12 h 30
- Basket, NM 2, EFF – La Pontoise, forezium André-Delorme, 20 h
- Saison « Scènes en Forez », Gauvain Sers en concert, théâtre du forum, 20 h 30

Dimanche 10

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- Football, R3, USF 2 – Roanne parc, stade Maurice-Rousson, 15 h

Lundi 11

- Permanence d'inscriptions pour les vacances scolaires à la MJC, 16 h 30 à 19 h

Mardi 12

- Conférence mycologique sur la toxicité des champignons, espace M. Desplaces, 14 h 30

Mercredi 13

- Au fil des histoires, médiathèque, 10 h
- Assemblée générale et projection du Caméra photo-club : « Tahiti-iti » & « Périgord », théâtre du forum, 20 h 15

Jeudi 14

- Permanence d'inscriptions pour les vacances scolaires à la MJC, 16 h 30 à 19 h

Vendredi 15

- Soirée découverte jazz/rock avec La Belle Affaire, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 16

- Collecte de produits alimentaires organisée

par le CCAS de Feurs, grandes surfaces de Feurs et de Civens, 9 h à 19 h

Dimanche 17

- Brocante de la Pétanque du pont, parking du rugby et de la pétanque, 6 h
- Chasse aux œufs organisée par Ciné Feurs, après les séances : 10 h 15, 10 h 30, 15 h 15 et 15 h 30
- Basket, tournoi féminin de Pâques, forezium André-Delorme

Lundi 18

- Basket, tournoi féminin de Pâques (finales l'après-midi au forezium André-Delorme)

Mardi 19

- Sortie champignons/plantes, parking de l'hippodrome, 12 h

Jeudi 21

- Passage du raid Loire, de Saint-Brévin au mont Gerbier des Joncs, piste d'athlétisme, 10 h 15

Vendredi 22

- Concert pop avec Slogan et DANILO, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 23

- Football, R1, USF 1 – Vénissieux FC, stade Maurice-Rousson, 17 h
- Basket handisport, Nat B, club handisport forézien – Blanquefort, forezium André-Delorme, 18 h
- Concert hip-hop/soul avec Electrophazz et Bring the Beat Back, château du Rozier, 20 h 30

Jeudi 28

- Commémoration de la fête de Camerone, rond-point du colonel Combe, 10 h 45
- Découvrir Feurs avec le jeu de l'oie vivant, bureau d'information touristique, 14 h 30

Samedi 30

- Vide grenier du Rugby, hippodrome toute la journée
- Troc plantes, espace Maurice Desplaces, 9 h à 12 h
- Au profit de l'école de rugby, comédie « Pas perdus », théâtre du forum, 20 h 30

Ils ont illuminé les fêtes de fin d'année !



Les Foréziens ont été récompensés par les élus suite au concours des maisons illuminées.

« **M**erci ! Vous avez amené de la couleur dans la vie des gens » dit Jean-Pierre Taite, maire, en ouverture de la cérémonie de remise des prix du concours des maisons illuminées. Il réitérera les remerciements de la municipalité en précisant « vous avez, chacun avec votre passion, votre engagement, participé aux animations de fin d'année, encore merci à vous. » Il salua le dynamisme des membres de son équipe municipale et notamment Franciane Thévenet, Nicole Padet et Maggy

Jacquemont, les chevilles ouvrières de ce concours. Franciane Thévenet, conseillère municipale félicita les participants : « Bravo à vous tous, vous avez rendu Feurs plus lumineuse en cette fin d'année 2021. » Elle précisait ensuite que les cinq membres du jury se sont basés sur différents critères pour procéder à la notation dont « la vue d'ensemble depuis la rue, la qualité, la créativité et l'utilisation des leds pour l'environnement. »

Le classement

• Les maisons

- 1^{er} RÉCHATIN Pierre et Catherine - 7 « Le Cygne » chemin des Monts
- 2^e MATHÉLIN Franck - 2 rue Voltaire
- 3^e GILBOUT Nathalie - 4 rue d'Assier

• Les appartements

- 1^{er} NAUROY Christophe - 8 place de la Boaterie
- 2^e MAORAD Stéphanie - 42 rue de Verdun - allée C 3^e étage
- 3^e BRUAND Aurika - 47 rue de Verdun - 3^e étage

• Les commerces

- 1^{er} La ferme du Vivier - 16 ter avenue Jean Jaurès
- 2^e MC beauty bar - 2 place Dorian
- 3^e Entre'Kopine - 6 place du Puits de l'aune

Services aux seniors, familles et handicapés

Le cœur en plus !

Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée

Feurs
1 rue du 8 mai
04 77 28 59 39
contact@la-cote-services.com

à côté
Services à la personne

GUY HOQUET

10 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42110 FEURS - 04 77 26 00 20

ESTIMATION OFFERTE

LA VRAIE VALEUR D'UN BIEN SE TROUVE DANS LES DÉTAILS

Climatisation • Chauffage
Plomberie • Ventilation • Entretien

Nouveauté :
Poêle à granulés
et chaudières
à granulés.

FOREZ KLIM

42110 FEURS • forez.klim@gmail.com
06 40 99 07 26

Quand l'office de commerce et de l'artisanat fait des heureux !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'office de commerce et de l'artisanat (OCA), la ville de Feurs et l'association « Les boutiques de Feurs » ont organisé le grand jeu « La hotte de Noël ».

Le premier prix était une voiture « Citroën C-Zero ». Elle a été remportée, après tirage au sort contrôlé par huissier, par Stéphanie Morel de Feurs. L'iPhone a lui été gagné par Raymond Devigne de Salt-en-Donzy. Les grandes gagnantes des chèques cadeaux des Boutiques de Feurs sont Brigitte Brunel et Laurine Dauy, de Feurs.

La remise de ces lots s'est déroulée au point de vente forézien de la concession Citroën Protière, rue du Capitole, dans la zone du Forum. Jean-Pierre Taite, maire de Feurs indiqua que près de 85 000 tickets ont été déposés dans les urnes pour participer au tirage au sort. Il remercia l'ensemble des partenaires qui ont participé avec enthousiasme à cette « hotte de Noël » et salua particulièrement les établissements Protière et le Crédit Mutuel. Françoise Gay-Peiller,



La remise des prix s'est déroulée en présence des personnes déjà citées mais aussi de Valérie Chavot, adjointe au maire, membre de la commission « commerce et événementiel » ainsi que Frédéric et Alexis Protière du garage éponyme.

présidente des Boutiques de Feurs, ne cachait pas sa satisfaction au regard du succès de cette opération. Elle devait préciser : « Les commerçants ont mis 40 000 euros de lots, c'est très important et je les remercie tout comme la municipalité pour son dynamisme envers le commerce local. » Yves Durand, président

de l'OCA était lui aussi pleinement satisfait de cette « Hotte de Noël 2021 » et pense déjà aux futures animations 2022.

Collecte alimentaire au profit du CCAS Samedi 16 avril



Le CCAS (centre communal d'action sociale) de Feurs organise sa grande collecte alimentaire. Elle aura lieu toute la journée du samedi 16 avril, de 9 heures à 19 heures.

Aux entrées des grandes enseignes foréziennes et civensoises (Aldi, Carrefour, Casino, Intermarché et Lidl) vous retrouverez les bénévoles. Ils vous proposeront

de déposer dans les caddies de la collecte des denrées alimentaires non périssables. Pour Marie-Claire Bénier, responsable de ce dossier au sein du CCAS « le moindre petit geste sera le bienvenu. » Alors n'hésitez pas ! Les membres du CCAS et les bénévoles vous remercient d'ores et déjà pour votre générosité.

• Tél. 04 77 26 38 95 ;
Courriel : mairie.colis@feurs.fr

MARIAGE...ANNIVERSAIRE... FÊTE DE FAMILLE
Venez découvrir notre petit coin de paradis !

le nid douillet

1090 chemin des rôties, 421 10 PONCINS • Tél : 04 77 27 80 36 • 06 88 26 44 07
Mail : salechaudron@wanadoo.fr • www.le-nid-douillet.com

SOS-BRICOLOGE
1^{er} Réseau national de Bricoleurs Professionnels à domicile
Bricolage • Jardinage • Services

Pour tous les petits travaux que vous ne pouvez ou ne savez pas faire.

DEVIS GRATUIT

Philippe Garde • 06 60 73 64 71
philippe.garde@sos-bricolage.com



OUTILLAGE QUINCAILLERIE

Les portes ouvertes sur vos travaux

TC Outillage Quincaillerie

a choisi Civens pour implanter ses 300 m² de magasin/entrepôt situé au 2290 route de Roanne, en bordure de nationale, entre Feurs et Balbigny.

NOUVEAU

Accessible aux particuliers et professionnels,

il propose un large choix d'articles :

- petite visserie,
- plomberie
- sanitaire
- chauffage avec la vente de pompes à chaleur et climatisations de grandes marques.
- Vente de menuiseries, produits de couvertures, de zinguerie et bien d'autres produits.

L'équipe de TC Outillage Quincaillerie vous ouvrira ses portes
du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30.

04 77 28 59 26

FEURS • BALBIGNY

2290 route de Roanne

42110 CIVENS



À contre-courant du fleuve...

Jeudi 21 avril, des coureurs effectuant un raid de l'estuaire de la Loire au mont Gerbier-de-Jonc feront halte à Feurs. Un raid où l'esprit collectif va primer.

La section ASCED athlétisme (association sportive cantonale Erdre et Donneau) organise le « raid Loire ». Le départ sera donné le 17 avril de l'estuaire de la Loire à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique). Les coureurs remonteront le fleuve jusqu'à sa source, au mont Gerbier-de-Jonc (Ardèche).

Les organisateurs veulent – et pour eux cela coule de source – donner à ce sport individuel qu'est la course à pied, un esprit collectif. C'est la raison pour laquelle ils ont choisi l'eau comme thème leur donnant ainsi l'occasion de développer des partenariats et de mettre en œuvre ce côté collectif. Sur ce dernier point, les Mariligériens vont profiter des trois villes-étapes – dont Feurs fait partie – pour accentuer le collectif auquel ils tiennent tant.

Pour leur projet, à contre-courant du fleuve, Feurs a été sélectionnée en raison du dynamisme de l'ancienne préfecture de la Loire. Le fait d'être estampillée du label « Terre de jeux 2024 » a été un atout important pour les organisateurs. Feurs sera la troisième étape après

Ancenis (Loire-Atlantique) et à hauteur du canal de Briare.

Paul Rullier, président de l'ASCED, Pierre Raitière, marathonien et Jean-Michel Praud, marathonien, entraîneur spécialiste des courses de très longues distances sont donc venus en repérage à Feurs et ont rencontré David Raymond, adjoint chargé des questions sportives, Thibault Lacarelle, directeur général des services et Christophe Servajeau, responsable du service « LÉA » (logistique,

événements et animations) au sein du service technique.

Les coureurs devraient arriver à Feurs vers 10 h 15 le jeudi 21 avril. Ils feront une halte sur la piste d'athlétisme jusqu'à 11 h 15. Ce sera l'occasion pour les athlètes de présenter le raid, de A à Z. Les membres de la Foulée forézienne et du club athlétique forézien devraient être présents pour soutenir l'action de leurs collègues sportifs.

• <https://www.fouleesdu1mai.fr>

Les représentants de la section athlétisme de l'ASCED étaient venus en mairie de Feurs pour présenter leur projet qui devait initialement avoir lieu en 2020. La pandémie a repoussé ce raid à cette année 2022.



chatagnon
CABINET
immobilier

6 rue du 19 Mars 1962 • 42110 FEURS

Mob : 06 16 55 91 40

www.chatagnon-immobilier.fr

Carte professionnelle n° CPI 4203 2018 000 027 561

CHAMBEON

7 km de Feurs, 3 km de Magneux Haute Rive, et 10 km de Boisset les Montrond accès A72-A89
A 200 m de l'école et de l'épicerie, vue dégagée sur les Monts du Forez, lotissement de 10 lots viabilisés de 665 m² à 805 m², construction libre, terrain plat, fibre optique. À partir de 59 000 euros



Tournoi féminin de basket de Pâques

Dimanche 17 et lundi 18 avril

Samuel Tillon, président des Enfants du Forez rappelle que « cette édition 2022 du tournoi de Pâques ne peut pas être comme les autres. Il ne sera malheureusement pas international en raison de la situation sanitaire. » Il rappelle que les joueuses nées en 2005 et 2006 n'ont pas pu jouer le tournoi ces deux dernières années, le tournoi ayant été annulé en raison de la pandémie de la covid-19. Mais il tient à préciser qu'« aux Enfants du Forez "jouer" le tournoi de Pâques est un moment important dans la vie de basketteuse de ces jeunes Foréziennes, c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une édition 2022 avec deux tournois : le premier, classique pour les U15, et le second pour la catégorie U18. »

Pascale Sardin et sa fille Marion sont toujours les piliers de cette compétition créée en 1983. Elles reconnaissent qu'en cette période, il n'est pas facile d'organiser une manifestation, encore moins internationale. Mais, fidèles à cette compétition emblématique dans l'histoire du basket forézien, elles sont heureuses de pouvoir construire un tournoi 2022 qui « va permettre aux U18, privées de tour-



Photo d'illustration / Planet Fox / Pixabay

Le tournoi de basket féminin de Pâques sera national et non international en raison de la pandémie.

noi durant deux ans, de pouvoir jouer. »

Les équipes du CRAP de Veauche, Bourglès-Valence (Drôme), de l'AS Cessieu basket (Isère) et de la CTC Feurs/Rozier seront en lice pour la catégorie U15. Si les Veauchoises partent bien armées dans cette compétition, les Foréziennes, entraînées par Damien Archinard entendent bien s'imposer sur leurs terres.

Du côté des U18, le tournoi s'annonce très équilibré. L'AS Cessieu basket, le CRAP de

Veauche et la CTC Feurs/Rozier aligneront également une équipe. Les jeunes filles du BCMF compléteront l'affiche. Du côté du forezium André-Delorme, où se dérouleront la majorité des rencontres, on espère voir gagner les protégées de Manu Blein. Les finales se disputeront le lundi après-midi et des animations sont prévues entre les matches.

• Tél. 04 77 26 47 43 ;
www.enfantsduforez.com

L'offre tout compris pour faire des économies

Pack Open
Internet+TV
+ téléphone
+ forfait mobile⁽¹⁾

La
Petite
Boutique
Orange



9 place Geoffroy Guichard à Feurs

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h et 14h à 18h

 Kit mains libres recommandé

(1) Open est avec un engagement de 12 mois. Open est une offre indissociable réservée aux particuliers et valable en France métropolitaine. Livebox nécessaire, location incluse. Frais de mise en service du décodeur : 40€
Orange SA au capital de 10 640 226 396€, 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866.

L'Afrique du Sud, d'hier à aujourd'hui

Vendredi 1^{er} avril

Après un rappel des grandes étapes socio-historiques de l'Afrique du Sud depuis la colonisation et l'apartheid, Raphaël Porteilla, parlera des conditions politiques de la transition démocratique (1994-1996). Maître de conférences en science politique à l'université de Bourgogne-Franche-Comté,

il évoquera les évolutions socio-politiques et socio-économiques de l'Afrique du Sud démocratique jusqu'en 2020, entre avancées et désillusions. Il s'agit d'une conférence d'Université pour tous, antenne plaine du Forez.

• **Vendredi 1^{er} avril, 14 h 45, théâtre du forum. Tél. 04 77 24 08 15 ; courriel : antenneplaineforez@orange.fr**

Les ateliers « cuisine santé »

Le mardi après-midi

Le centre social et culturel de Feurs relance les ateliers « cuisine santé ». Ceux-ci se déroulent le mardi après-midi jusqu'au 10 mai dans les cuisines du lycée technique du puits de l'aune, rue Louis Blanc, de 14 heures à 16 heures. Pour participer il est obligatoire de s'inscrire au centre social en

prenant la carte d'adhésion (10 ou 14 euros). Ensuite la séance coûte 3,50 euros pour la réalisation de plats à emporter pour deux personnes.

Il existe une possibilité de garderie pour les enfants des participants.

• **Tél. 04 77 26 18 05 (sauf le mercredi)**

Conférence organisée par le club des citoyens

Vendredi 8 avril

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne n'a pas encore réglé tous les désaccords qui perdurent entre Britanniques et Européens. Bien des points sont encore en friche et il faudra du temps pour en venir à bout. L'avenir de

l'Union européenne a bien du mal à intéresser les Européens. Il est pourtant essentiel que l'on regarde avec lucidité où nous en sommes 72 ans après la Déclaration Schuman et que nous nous posions la question : « Où va l'Europe ? ».

• **Vendredi 8 avril, 20 h 30, espace Maurice-Desplaces. Participation libre. Respect des consignes sanitaires.**

Du rock sans modération !

Vendredi 8 avril

Sur la scène du château du Rozier, il y aura deux groupes pour une soirée rock avec Onde de Choc (ODC) et Blue Tomorrow. ODC, c'est sept ans de punk, de textes engagés, de rage et de partage. Blue Tomorrow, c'est un chant et des riffs

de guitares empreints des influences Green Day, Blink182, NOFX d'un côté. De l'autre, des passages solos aux airs de Nirvana ou encore de Metallica. Énergique, dynamique et à consommer sans modération !

• **Vendredi 8 avril, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : plein 10 €, abonné et réduit : 8 €, moins de douze ans : gratuit.**

Les ateliers « Saveurs de Toscane »

Samedi 9 avril

D'alléchantes effluves vont s'échapper des casseroles lors de l'atelier « saveurs de Toscane » du mois d'avril.

Au menu, il y aura en entrée une cocotte de légumes primavera. Les cuisiniers se pencheront ensuite sur l'élaboration d'un risotto crémeux aux haricots blancs, parfumés au romarin. Enfin, pour le dessert, ce sera un gâteau campagnard aux amandes, pomme et citron. Une fois le repas concocté, tous les participants pourront le déguster ensemble. Ils pourront aussi emporter leurs réalisations puisqu'elles sont prévues pour trois à quatre personnes.

La participation (48 euros) à cet atelier est uniquement sur réservation.

• **Tél. 06 89 78 01 70 ; Courriel : manuela.petrini@orange.fr**



HYPNOTHÉRAPEUTE
RÉFLÉXOLOGUE • MÉDIUM
/// Thérapie de couple ou individuel
/// Hypnose enfant
/// Traite toutes les problématiques
/// Fleur de Bach

06 59 37 11 42
Sandranconrouyer42.fr

■ Le « e-permis » permet depuis peu la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour tous

- *Cela va de la demande du certificat d'urbanisme au permis de construire.*
- *Plus de 800 dossiers sont traités chaque année à Feurs.*
- *Des contrôles de légalité vont être effectués par la police municipale.*

Au sein du monde de l'urbanisme, l'arrivée obligatoire du « e-permis » depuis cette année 2022 est une petite révolution !

D'une même voix, le docteur Claude Mondésert, conseiller municipal délégué en charge des questions d'urbanisme et Sophie Pernée, secrétaire en urbanisme au sein du service technique de la ville de Feurs présentent les avantages de cette dématérialisation. Ils mettent en exergue l'anti-gaspillage avec l'utilisation de moins de papier car il n'est plus nécessaire de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires et, la rapidité d'envoi car il n'est plus obligatoire de se déplacer au service urbanisme. « *Jusqu'à présent, explique l'élu, il était nécessaire de venir aux heures d'ouverture du centre technique municipal. Ce n'était pas toujours compatible avec l'emploi du temps professionnel du demandeur. Aujourd'hui, de chez lui, n'importe quand et à n'importe quelle heure, il peut envoyer son dossier.* » Pour la secrétaire en urbanisme cette dématérialisation « *se fait de manière facile en quelques clics et il est possible de suivre la progression de la demande en ligne.* » Toutefois, elle précise que faire cette démarche par internet n'est pas obligatoire car la version « papier » reste toujours valable.

À Feurs, le service urbanisme traite plus de 800 autorisations d'urbanisme au cours d'une année. Cela englobe les permis de construire (environ 60), les autorisations de modification d'un établissement recevant du public, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables (environ 130), les déclarations d'intention d'aliéner et les courriers aux notaires.

(**Sous trois mois, ne pas oublier la DAACT**)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit obligatoirement adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). Il s'agit du CERFA 13408*06. « *Elle doit être adressée 90 jours après la fin des travaux. Il faut aussi, maintenant, joindre l'attestation thermique. C'est une obligation !* » martèle Sophie Pernée. Et le docteur Mondésert insiste lui aussi sur l'importance du dépôt de ces documents et du respect des règles d'urbanisme. « *Des contrôles sont régulièrement effectués par les personnels du cadastre. Les*



services de la police municipale de Feurs vont aussi effectuer des contrôles. Ils sont assermentés pour le contrôle de légalité tout comme le directeur du service technique. Les policiers municipaux vérifieront notamment la hauteur des murs et le crépissage, le respect des couleurs pour les toitures et le ravalement des façades, les distances de construction, les abris de jardin, les piscines, ... Des procédures pour des non-conformités sont déjà en cours. » Et il insiste de nouveau sur le fait qu'en cas de doute lors du dépôt d'un dossier et avant des travaux, il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de Sophie.

Dans l'urbanisme, la législation est très stricte. Elle est différente d'un secteur à l'autre. Il faut le savoir. C'est la raison pour laquelle un dossier sur le secteur ouest de Feurs ne sera pas traité à l'identique que celui se trouvant au sud-est de la ville. De plus, la ville de Feurs possède trois secteurs différents possédant des prescriptions incontournables édictées par les Bâtiments de France. « *Le rayon est de 500 mètres par rapport aux bâtiments définis par les Bâtiments de France qui sont*



L'instruction des dossiers

L'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme se fait, depuis le 1^{er} janvier 2017, par le service idoine de la communauté de communes Forez-Est. Mais, en tout état de cause, tous les dossiers concernant la commune de Feurs doivent respecter le PLU et être obligatoirement déposés au service urbanisme de la ville de Feurs situé au centre technique municipal, rue de la Minette.



Docteur Claude Mondésert Conseiller municipal délégué

« La dématérialisation ne doit pas nuire au dialogue »

Le docteur Claude Mondésert est très clair sur ce point, *« la dématérialisation ne doit pas nuire au dialogue. Les règles d'urbanisme étant très complexes, et variant d'un périmètre à un autre, il est très important de se renseigner ou de prendre rendez-vous auprès de Sophie pour connaître les différents documents nécessaires à l'instruction du dossier. Les lotisseurs, promoteurs et notaires ont très bien franchi le cap de la dématérialisation avec le "e-permis", je suis certain qu'il en sera de même pour chaque citoyen. De toute manière, que ce soit Sophie ou moi, nous restons à la disposition des Foréziens. »*

l'église, les vestiges de la place de la Boaterie et le château de Bigny » détaille Sophie. Quant au secteur des fouilles archéologiques, lui, il englobe la totalité de la commune.

Par ailleurs, il faut savoir que le PLU (plan local d'urbanisme) de la ville de Feurs est en cours de révision. Il s'agit d'une opération toujours très longue mais importante pour que la ville de Feurs poursuive sa prospérité.

Et du côté des piscines ...

La construction d'une piscine non couverte est soumise à déclaration préalable (DP) quand la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m².

Si vous construisez une piscine couverte, la couverture fixe ou mobile doit avoir une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 mètre.

Une piscine plus petite devra respecter les règles du PLU même si elle n'est pas soumise à une déclaration préalable.

Attention si vous installez une piscine dans le périmètre de sites patrimoniaux remarquables aux abords d'un monument historique ou d'un site protégé classé ou en instance de classement, vous devez déposer une déclaration préalable quelle que soit la superficie du bassin.

Avec les Randonneurs du dimanche

Dimanche 10 avril

Le dimanche 10 avril, les amateurs de marche vont profiter des jolis paysages du Roannais. C'est en effet dans le « nord » du département de la Loire qu'ils vont effectuer une randonnée de près de vingt-deux kilomètres. Le circuit les fera passer près de la croix du lac, des environs de Saint-Polgues et du village de Saint-Jean-Saint-Maurice. Le rendez-vous est donné place Dorian à 8 h 30. Chaque participant doit apporter un repas froid.

• Tél. 04 77 26 00 50 ; Courriel : jeanchristophejuillet@sfr.fr

Le groupement mycologique reprend ses activités

Photo : ADELE / Pixabay



Mardi 12 avril à 14 h 30, le groupement mycologique organise une conférence sur la toxicité des champignons. Elle sera animée par Martine Régé-Gianas, mycologue et se déroulera à l'espace Maurice-Desplaces. Par ailleurs, le mardi 19 avril, une sortie champignons/plantes est prévue. Le rassemblement des participants se fera à midi sur le parking de l'hippodrome. Il faut également savoir qu'à partir de ce mois d'avril, un projet atelier « étude des champignons » aura lieu tous les mardis de chaque semaine jusqu'en juin. Il se déroulera à l'espace Maurice-Desplaces à 20 heures.

• Tél. 04 77 27 83 85 / 06 03 44 82 14 ; Courriel : gmbfeurs@gmail.com

Heure du conte Mercredi 13 avril

Dans le cadre de l'animation « Au fil des histoires », la séance du mercredi 13 avril sera réservée aux enfants de sept à dix ans. Il s'agira de l'heure du conte avec, pour thème : « Cubetto le robot ». Cette animation débutera à 10 heures pour s'achever à 11 h 30. Il est obligatoire d'inscrire les enfants à l'avance.

• Mercredi 13 avril, 10 h, médiathèque. Tél. 04 77 27 49 73

La Belle Affaire au château du Rozier Vendredi 15 avril

Formé au conservatoire de Saint-Étienne, La Belle Affaire est un groupe offrant une musique aux saveurs sucrées-salées. Ayant comme point d'encrage le rock progressif, la formation entremêle des teintes à la fois jazz et rock moderne liées à une sensibilité pop. La Belle Affaire, c'est avant tout des contrastes, alors laissez-vous surprendre par son univers poétique, éclectique mais surtout pétillant. • Vendredi 15 avril, 20 h 30, château du Rozier. Entrée gratuite.

Brocante de la Pétanque du pont Dimanche 17 avril

Pour la première fois, la Pétanque du pont organise une brocante. Ce sera le dimanche de Pâques, le 17 avril. Elle se déroulera juste à côté des terrains de pétanque au parc municipal, sur le parking rugby/pétanque dont l'accès se fait par la rue de Verdun. Elle est ouverte aux particuliers. L'inscription est de 2,50 euros le mètre linéaire. Les organisateurs attendent une cinquantaine d'exposants. Il y aura une buvette avec de la petite restauration sur place. Les personnes souhaitant plus d'informations peuvent prendre contact avec le secrétaire de l'association, Kévin Fougerouse au 04 41 29 14 23.

• Dimanche 17 avril, 6 h, parking rugby/pétanque, rue de Verdun.

Caméra photo-club

Mercredi 13 avril

La soirée d'avril du Caméra photo-club de Feurs débutera par les travaux de l'assemblée générale, sous la présidence de Philippe Venot. Puis Jacky Toinon nous fera rêver en projetant son montage retraçant son séjour dans ces îles lointaines de Polynésie... Tahiti. Aujourd'hui, il retrouve à nouveau le besoin de montrer ces magnifiques paysages avec des effets « speeds » qui ne laisseront pas place à l'ennui. Nous reviendrons ensuite en métropole avec une projection consacrée au Périgord. Nous apprécierons les belles images de la vallée de la Dordogne. Pour Jacky Toinon « cette région possède des décors époustouflants comme Rocamadour, grand site de France mais aussi des sites médiévaux comme Collonges-la-Rouge ou le gouffre de Padirac, site phare de la région. » Ces deux montages n'ont rien en commun si ce n'est une belle invitation au voyage et leur durée de projection qui est de douze minutes.

• Mercredi 13 avril, 20 h 15, théâtre du forum. Entrée gratuite.



Rocamadour, en plein cœur du haut-Quercy, dans la vallée de la Dordogne.

Photo : Jacky TOINON

Au cinéma, une chasse aux œufs pour les enfants

Dimanche 17 avril

Outre une riche programmation cinématographique d'actualité, les bénévoles de Ciné Feurs se creusent les méninges afin de proposer différentes animations. Et, à l'occasion de la fête de Pâques, ils vont organiser – pour la première fois – une chasse aux œufs. Elle aura lieu après les séances de 10 h 15, 10 h 30, 15 h 15 et 15 h 30, le dimanche 17 avril sur présentation du ticket cinéma enfant (tarif réduit 4,20 €).

La séance de 10 heures sera une séance dite « courte ». Elle s'adresse aux tout jeunes enfants avec une projection de petits films d'animation. À 15 heures, il s'agira d'un film d'une heure trente environ pour les jeunes.

La chasse aux œufs, en partenariat avec Intermarché Civen/Feurs, aura lieu après, dans le périmètre de Ciné Feurs. Pour



les enfants, le but sera de retrouver trois œufs cachés dans la nature, sous la responsabilité des parents. Une fois trouvés, les enfants, sur présentation de leur ticket de cinéma, se verront remettre un ballotin de chocolats ... de Pâques bien naturellement !

• **Dimanche 17 avril, ciné Feurs. Internet : <https://cinefeurs.info>**



Monter sur scène n'est plus un métier, juste un moyen de rencontrer l'autre et de s'endormir en souriant avec l'envie que demain revienne. Pile au croisement entre Vincent Delerm et Lily Allen, c'est en trio, accompagné par Antony Gatta à la batterie que Slogan sort du fond de la classe pour parachever leur thérapie.

Slogan et DANILO pour de la chanson pop

Vendredi 22 avril

DANILO, c'est le projet musical landscape pop fondé par Guillaume Sinelle à Lyon, en 2020. Après plusieurs années à évoluer au sein de diverses formations musicales (Texas Menthol, Sefault, ...) Guillaume décide, toujours en 2020, de lancer son projet solo. Des sonorités rock/new wave, une voix nonchalante, entre mélancolie et légèreté, inspiré par des artistes tels que Baxter Dury ou Étienne Daho, l'univers de DANILO allie chanson française et pop anglaise.

• **Vendredi 22 avril, 20 h 30, château du Rozier.**

Tarifs : plein : 10 €, réduit et abonné : 8 €, moins de douze ans : gratuit.

Un concert hip-hop / soul *Samedi 23 avril*

Pour ce concert hip-hop / soul, le château du Rozier a invité Electrophazz.

Electrophazz sur scène, ce sont six artistes interconnectés qui expriment leur propre sensibilité musicale en regard de celle des autres. Electrophazz, après plus de douze ans d'existence, propose toujours un voyage à travers la soul, le jazz et le hip-hop. Un voyage où l'amour du groove reste le cœur de leur

musique. Eneeks donne le change à Mickaëlle Leslie, chanteuse charismatique qui vous fera passer du rire aux larmes. Avec passion, Electrophazz partage son amour de la musique et son sens de la fête grâce à un vrai show son et lumière ! Un concert positif véritable remède à la mélancolie.

• **Samedi 23 avril, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : plein : 16 €, réduit et abonné : 12,50 €, moins de douze ans : gratuit.**

Conférence : Côme 1^{er} de Médecis

Lundi 4 avril

En ce printemps 2022, les Amis du patrimoine vous invitent à assister à un cycle de conférences du professeur Minacori. Il est consacré à la famille Médecis. Les conférences se dérouleront au théâtre du forum de la maison de la commune, à 14 h 45. La prochaine intervention du professeur Minacori aura lieu le lundi 4 avril et portera spécialement sur Côme 1^{er} de Médecis. L'orateur reviendra à Feurs le lundi 23 mai pour parler de François 1^{er} de Médecis.

Agencement 50% réduction fiscale sur outils et matériel

MOD
Plus d'Outils et d'Équipements
pour votre activité

DIAGNOSTIC
DIVIS GRATUIT
SERVICES à la personne

MÉNAGE • REPASSAGE • MANUTENTION • JARDINAGE • BRICOLAGE

« Nous sommes une association solidaire : nous accompagnons notre personnel dans l'acquisition de savoir-être et savoir-faire et laissons la chance à nos salariés de prouver leurs compétences !
Vous aussi, faites leur confiance et contribuez au développement social et solidaire de notre territoire ! »

SECTEURS D'INTERVENTION
MONTBRISON
FEURS • BOEN-SUR-LIGNON
MONTROND-LES-BAINS

PROFESSIONNELS • ASSOCIATIONS • PARTICULIERS • COLLECTIVITES

contact@mod42.fr TÉL. : 04 77 96 06 17 www.mod-montbrison.fr

Michel Combe, ce Forézien, grognard du Premier Empire puis colonel de la Légion étrangère

Depuis plus de 180 ans, sa statue trône en plein centre de Feurs. Mais qui est-il réellement et quels sont ses faits d'armes ?

À l'interrogation « La statue, vous savez qui est-ce ? », bon nombre de personnes sont incapables de le dire. Certaines regardent avec attention et disent « tiens, j'ai toujours cru qu'il était sur un cheval ... » Le micro-trottoir réalisé à la sortie de l'officine de la rue Philibert Mottin permet de se rendre compte que, finalement, peu de personnes savent qui il est et ce qu'il a fait. Ce « il », c'est Michel Combe, enfant de Feurs, colonel de la Légion étrangère.

Celui qui va devenir un personnage de l'Histoire de France voit le jour le 19 octobre 1787. Où exactement ? Difficile de le dire aujourd'hui.

Les recherches effectuées en son temps par Claude Brandon et Paul Valette des Amis du patrimoine et du musée, permettent de cibler la maison de son grand-père paternel. Il s'appelle lui aussi Michel Combe. Il est horloger rue de l'hôpital (aujourd'hui rue Camille Pariat). Paul Valette et Claude Brandon pensent qu'il s'agit de l'actuelle boucherie charcuterie de Jean-Marc et d'Armelle Bataillon, au numéro 16.

Le père du colonel est serrurier, soldat dans les troupes provinciales, sa mère est marchande épicière. Il aura un frère, François né après la Révolution, le 28

septembre 1789. Il sera lui aussi officier. Le jeune Michel Combe s'engage à l'âge de quinze ans et demi. Il signe comme simple soldat le 8 mars 1803. Il retrouve son père au 25^e régiment de ligne. Il monte rapidement en grade. Il est caporal le 22 mars et nommé fourrier deux jours après. Le 27 avril 1805, il est sergent-major. Ils participent tous deux à la bataille de Léna. Le sergent-major Michel Combe sera le premier sur une batterie de six canons qu'il enlève à l'ennemi. Le 26 décembre 1806, il est blessé lors de la bataille de Pułtusk, au nord de Varsovie. Nommé adjudant le 1^{er} avril 1807, il est de nouveau blessé lors de la victoire d'Eckmühl. Le 7 juin 1809, il est nommé sous-lieutenant puis lieutenant le 10 juin 1811.

Un fidèle de Napoléon 1^{er}

Son attitude attire l'œil de ses supérieurs. Le 10 juin 1812, il rejoint la prestigieuse Garde impériale. Il s'agit d'un corps d'élite destiné à la protection de l'empereur des Français. Il va, aux côtés de Napoléon 1^{er} faire la campagne de Russie. Lors de la retraite, près de Vilnius en Lituanie, il a un orteil gelé. Promu capitaine adjudant-major le 19 mars 1813 au 135^e de ligne, il combat à Montmirail le 11 février 1814.

Le 3 avril 1814, jour où le Sénat vote la déchéance de l'empereur, il revient auprès de Napoléon comme capitaine au 1^{er} régiment de grenadiers de la vieille garde. Michel Combe va alors suivre l'empereur à l'île d'Elbe comme officier du bataillon de Napoléon. Le 26 février 1815, il est aux côtés de Napoléon et participe à la campagne de France. Le 18 juin 1815, il se trouve à Waterloo dans les derniers carrés de la Garde. Auguste Broutin écrit : « Michel Combe, à la tête de son régiment de la garde impériale, fit des prodiges de valeur et répéta trois fois avec ceux qui l'entouraient : La garde meurt et ne se rend pas. Il fal-



Portrait du colonel Michel-Combe.

lut céder au nombre et au sort. Napoléon fut jeté à Sainte-Hélène, et Combe, ... , ne put, malgré ses prières obtenir la faveur d'un second exil ». Il se retire alors à Feurs. La Restauration lui fait des avances. Il refuse. Il est dénoncé. Il est interné à Montbrison. Secrètement il revient à Feurs et se cache chez un parent et ami d'enfance, Pitre. Impliqué dans le procès du général Mouton-Duvernet, il est activement recherché. Il se rend à Paris pour se constituer prisonnier explique toujours Auguste Broutin.

En 1820, le colonel Combe habite au 36 rue de l'Arcade à Paris, dans le 8^e. En 1821, il est mentionné sur un relevé de service du ministère de la guerre qu'il est domicilié « rue du Chapitre à Feurs ». Probablement une erreur car la rue du chapitre n'a jamais existé à Feurs.

Il part s'installer dans le « nouveau monde ». Au Texas, le 17 juillet 1823, il épouse Élisabeth Walker ⁽¹⁾, fille d'un aide de camp de George Washington. Ils habitent à Utica, état de New York et n'auront jamais d'enfant. Ils reviennent en France lors de la révolution de 1830. Michel Combe retrouve un roi : Louis-Philippe 1^{er}. Le 24 décembre, il est lieutenant-colonel



Une des toutes premières cartes postales de la statue du colonel Combe que l'on peut dater du début des années 1900. En effet le timbre d'un centime est un timbre d'usage courant a été émis le 4 décembre 1900 et retiré en décembre 1919 selon Laurent Gruwe, président de l'association philatélique de Feurs.

Sources :

Le colonel Michel Combe 1787 - 1837 par Joseph Barou, éditions Village de Forez.
Histoire de la ville de Feurs et de ses environs par Auguste-Broutin, éditions du Bastion.
Registres des délibérations du conseil municipal de la ville de Feurs.
La Tribune - Le Progrès, des 16 novembre 1988, 17 novembre 1988, 27 novembre 1988.
Ministère de la culture, base Léonore.
Site internet : www.constantine-hier-aujourd'hui.fr

au 24^e Régiment d'infanterie de ligne. Il devient colonel le 14 décembre 1831. On le décrit, à 44 ans, comme un bel officier aux yeux noirs, très vifs, les cheveux noirs. Il porte une moustache presque imperceptible avec de petits favoris.

Lors de la crise d'Italie (1832 – 1838), il embarque à bord du vaisseau le *Suffren* pour Ancône. Là, il se distingue en prenant la citadelle après avoir donné cette sommation : « Nous ne sommes point ici en ennemis de Sa Sainteté, mais nous ne pouvons permettre que les troupes autrichiennes qui sont en marche viennent occuper la citadelle ; de gré ou de force, il faut qu'elle soit à nous. Je vous donne deux heures pour délibérer ; dans deux heures donc la place ou l'assaut. Soldat de la vieille garde, je n'ai jamais manqué à ma parole ».

Le dossier du colonel ne laisse pas d'incertitude sur le caractère de l'officier forézien : trop autoritaire et exalté. On lui retire son commandement. Il est rappelé à Paris. Avant d'être nommé par ordonnance datée du 1^{er} mai 1832 colonel de la Légion étrangère – qui vient juste d'être créée une année plus tôt – Michel Combe revient à Feurs. Auguste Broutin le rencontre à cette occasion : « Mis en rapport avec lui pour raison d'affaires, j'eus l'occasion d'admirer la noblesse de ses sentiments, la générosité de son cœur, l'instruction de son esprit et la philosophie religieuse qui respirait dans ses paroles comme dans ses actions ».

Le 18 octobre 1832, il devient le commandant du 47^e régiment de ligne, en garnison à Montpellier. Lors de sa prise de commandement il dit : « Prenez pour devise : courage et constance. » Il opère alors quelques « réformes pratiques » à ses yeux. Il fait supprimer dans la musique

la grosse caisse ainsi que les chapeaux chinois. Il fait même enlever le tablier en cuir blanc des sapeurs. Cela lui paraissait inutile et gênant. Il rend la vie dure à ses hommes en organisant des exercices au pas de gymnastique et faisait courir son régiment pendant un temps illimité. Son régiment sera au bord de la mutinerie... Les comptes rendus écornent la belle image du valeureux colonel. C'est au front qu'il excelle, pas dans la vie de garnison. Une inspection va conclure qu'il faut retirer au colonel le commandement de son régiment mais, que faire de lui ... ?

Preux militaire avide de combats et de victoires, le colonel Combe part pour faire campagne en Algérie. Lui et son régiment arrivent à Oran le 2 septembre 1835. « La guerre est véritablement son élément » reconnaît le général de L'Étang, commandant des troupes de la province d'Alger. C'est là qu'il s'y plaît, sous le feu des armes.

Il meurt au combat et devient le héros de la prise de Constantine

Le 6 octobre l'armée arrive à Constantine. L'artillerie provoque une brèche dans la muraille. Le 13 octobre, trois colonnes d'assaut sont formées. Le colonel Combe reçoit le commandement de la seconde colonne comprenant 580 hommes. « C'est à la tête de cette colonne qu'il s'élançait sur la brèche, au moment même où une mine, pratiquée par l'en-

nemi, éclatait et ravageait les rangs des assaillants. Mais rien n'arrête l'ardeur du colonel, pas même une première blessure reçue au cou ; conservant, au contraire, tout son sang-froid au milieu du désordre et des ravages causés par la mine, il rallie ses braves dispersés et à moitié ensevelis sous les décombres, pénètre avec eux dans l'intérieur de la ville, débouche dans la



Siège de Constantine. Prise de la ville, 13 octobre 1837. Tableau d'Horace Vernet exposé au château de Versailles.

© RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck RAUX

grande rue du Marché, et enlève une barricade, dernier effort d'une résistance impuissante. Mortellement atteint de deux balles, dont une en pleine poitrine, il refusa de quitter le combat pour se faire panser, et continua de commander ses soldats jusqu'au moment où, voyant la victoire assurée, il vint rendre compte au duc de Nemours » narre Auguste Broutin. Le capitaine François Canrobert a lui aussi fait un récit des derniers instants du Forézien : « Il refait lentement le chemin qu'il vient de parcourir depuis la batterie de brèche, et, debout, l'épée haute et le visage calme, quoique le sang lui sortit par la bouche – trois trous, nettement marqués par des tampons d'ouate, se voyaient dans sa tunique – il met le général en chef et le prince au courant des péripéties du combat, puis ajoute "ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès ; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le Roi et la France." "Mais vous, colonel!" s'écrie le duc de Nemours, "vous êtes blessé... ?" "Non, monseigneur, je suis mort" répond le colonel Combe. »

Il succombe le 15 octobre 1837.

Lui le héros de la prise de Constantine qui a combattu, sabre au clair à Ulm, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Eckmühl, à Wagram, à Moscou, à la Bérézina, à Waterloo entre alors dans la postérité. Sa statue trône dans sa ville natale. À jamais.

François Perrot

⁴¹ Une loi du 18 mars 1840 accorde à la veuve du colonel Combe, Elisa Walker une pension de 2 000 francs, à titre de récompense nationale. Son épouse décédera le 15 juin 1850 à Versailles.

Combe ou Combes ?

On voit parfois le patronyme Combe écrit avec des orthographes différentes, avec un s ou sans.

Il faut savoir que le colonel Combe signait souvent Combes. Sur son acte de baptême daté du 20 octobre 1787 signé par le curé Michel Vial, il est écrit Combe, tout simplement, sans s.

Il est également mentionné qu'il est « ... Michel fils légitime de Sébastien Combe marchand en la ditte ville et de Marie Jullien né d'hier. Son parrain a été sieur Michel Combe, horloger et habitant de la ville son grand-père paternel, et sa marraine demoiselle Reyne Anne Pignolle, épouse du parrain qui ont signé ». (sic)

Cela balaye toute ambiguïté puisque l'on sait qu'en matière d'état civil seul l'acte de naissance fait foi.

Assurément le colonel Michel Combe reste un homme singulier au sein de la Légion étrangère.

Au colonel Combe, La France et Feurs reconnaissantes !

Apprenant la mort du colonel, Louis-Philippe 1^{er}, roi des Français décide que son cœur doit être rapatrié en France, aux frais de l'État. Il souhaite également qu'un buste en marbre soit placé dans l'hôtel de ville de sa ville natale. La municipalité forézienne va même plus loin en pensant à faire ériger une statue en bronze. Elle sera l'œuvre du sculpteur Denis Foyatier, originaire du tout proche village de Bussières.

• **9 août 1839**, le conseil municipal prend connaissance que « la souscription pour l'érection de la statue du colonel Combe n'a pu, malgré les efforts des commissaires, s'élever qu'à environ vingt mille francs, a invité le maire à supplier monsieur le Préfet de vouloir bien faire au Conseil général la demande d'une autre somme de deux mille francs, nécessaire pour compléter la dépense relative à l'érection de ce monument ».

• **25 septembre 1839**, le conseil municipal de Feurs s'est réuni de façon extraordinaire avec l'autorisation du préfet de la Loire. L'objet de cette réunion, qui comportait un seul et unique point était présidée par Noël-Benoît Galland, maire. Il fallait déterminer le point de la place de l'église où sera érigée la statue du colonel Combe. On peut lire : « Il a été arrêté à l'unanimité [NDA : à l'unanimité a été rayé] que la statue serait placée au point d'installation de deux lignes dont l'une partirait du milieu de la porte d'entrée de l'hôtel de ville projetée et aboutissant au milieu de la fenêtre d'entrée de la maison Lapra et l'autre partirait du milieu du portail de l'église et renferme la première à peu près perpendiculairement. Cette décision a eu lieu à l'unanimité des voy moins une. »

• **16 octobre 1839**, inauguration, en grande pompe, de la statue reposant sur un dé en pierre de Tournus. Son cœur se trouve dans une chapelle ardente. Il est posé sur une pièce d'artillerie par un vieux capitaine de la Légion, venu d'Algérie. Cet officier, aux moustaches grisonnantes, fit un éloge funèbre et dit que le colonel est mort : « calme et heureux, comme une guerre antique sous la tente du soldat ».

• **10 mai 1840**, le conseil municipal « a reconnu et proclamé l'urgence d'établir dans le plus bref délai possible une grille autour du monument de la statue du colonel Combe. » C'est finalement le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe 1^{er}, venu se recueillir au pied de la statue participa à payer la grille en fer forgé ornée de lances et de grenades.

• **3 avril 1841**, le maire présente précisément la liste des souscripteurs. Il énumère les cent cinquante-neuf noms des donateurs. La somme la plus élevée a été donnée par les militaires du 47^e régiment de ligne (1 695 francs). Le duc d'Orléans a offert 600 francs, le duc de Nemours 500 francs. Le total des souscriptions recouvré s'élève à 4 490,95 francs. Il faut savoir que trois donateurs n'ont jamais versé leur obole malgré leur engagement.

Cette présentation au conseil municipal est, pour la petite histoire, le dernier acte public réalisé par Noël-Benoît Galland. Il démissionna de son poste de maire une fois ce dossier présenté.

• **29 janvier 1987**, André Delorme, maire de Feurs, présente aux membres du conseil municipal le dossier définitif du contrat de quartier. Ce dossier comprend la rénovation du centre-ville et le déplacement de la statue du colonel Combe.

• **14 novembre 1988**, dans la matinée, le colonel Combe est détroné de son piédestal qu'il occupait depuis 149 ans. La statue est déposée dans un angle de la

place Antoine Drivet. L'urne contenant le cœur du colonel Combe est retrouvée en fin d'après-midi. Elle est précieusement entreposée dans le bureau du premier magistrat forézien.

• **16 novembre 1988**, André Delorme, maire de Feurs dépose dans les fondations du nouvel emplacement de la statue, l'urne sépulcrale.

• **21 novembre 1988**, la statue est posée sur son nouveau socle, au milieu du rond-point.

F.P.



La place Drivet, quelques jours avant les travaux d'embellissement du centre-ville en octobre 1988.

Photo : archives mairie de Feurs.



En novembre 1988, la statue du colonel Combe est positionnée au milieu du rond-point, au départ de la rue de la Loire.

Photo : archives mairie de Feurs.



La Légion d'honneur

La Légion d'honneur a été créée le 18 mai 1802 par le Premier consul, Napoléon Bonaparte.

Le colonel Combe est nommé chevalier le 1^{er} octobre 1807. Promu officier le 11 avril 1815, cette nomination est annulée par ordonnance du 1^{er} août 1815. Il retrouve son grade d'officier le 26 mars 1831. Le 15 janvier 1836, il devient commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

« Voici mon arrière-arrière-arrière-grand-oncle »

« Notre cousine germaine, qui n'est malheureusement plus de ce monde aujourd'hui, a eu l'idée de dresser l'arbre généalogique. Elle a fait un énorme travail de recherches » disent Denise Bouteyre, Daphnée Leverrier-Philippon, Bérengère Leverrier-Augereau et Yvonne Laurent les descendantes de la famille du colonel Michel-Combe.

Elles reconnaissent toutes quatre être « très fières d'être de la famille du colonel. » Et Daphnée Philippon, dans un grand éclat de rire, dit que souvent, lorsqu'elle se trouve vers la statue,

elle n'hésite pas à dire : « Voici mon arrière-arrière-arrière-grand-oncle. »

Si le colonel n'a pas eu enfant, elles sont parentes suite au mariage de Denise Combe, la nièce du colonel avec Auguste Leverrier en 1829. Ce qui

fait dire à Denise Bouteyre : « On m'a toujours dit que si je me prénomme Denise, c'est en souvenir de mon aïeule. » Auguste Leverrier, Compagnon du tour de France était charpentier dans la marine. Lors de son tour de France, il découvre Feurs et décide de s'y installer. Il ouvre sa quincaillerie au n° 3 rue de la République avant d'acquérir, début des années 1900, le tènement immobilier du n° 1 de l'avenue Jean-Jaurès, qui appartient toujours aux descendantes Leverrier.

Aujourd'hui, les quatre femmes pensent qu'au fil du temps, les générations futures de leur famille seront moins attachées à ce lien de parenté. « C'est quand même le patrimoine forézien et j'y suis attachée » insiste l'une d'elle. Pour Daphnée Philippon et sa sœur Bérengère Leverrier-Augereau : « nous avons vécu à Feurs. Nous sommes peut-être plus imprégnées par l'histoire de notre ville et de notre ancêtre. »

Sur le fait que la statue a été déplacée en 1988, personne n'a rien à redire. « Là

où est maintenant le colonel, il est bien. On le voit depuis le pont de la Loire » ne cachent pas les membres de la famille. « Lorsque l'on arrive à Feurs, de Clermont ou de Lyon, on le voit très bien. Il est là ! Sur la place de la mairie, on faisait moins attention. C'était plus anodin. »

« Nous avons toujours entendu parler de l'histoire du colonel car notre papa était très féru d'histoire » disent les deux sœurs. « Le colonel était un homme de caractère et il est parti très jeune de Feurs. J'ai toujours entendu dire qu'il était né rue Camille-Pariat » précise Denise Bouteyre.

« J'allais voir l'épée en catimini. Je trouvais ça fantastique. Papa l'avait soigneusement rangé et n'aimait pas la montrer. Savoir que c'est Napoléon qui lui avait donné ça me faisait quelque chose » dit Bérengère Leverrier-Augereau lorsqu'elle plonge dans ses souvenirs d'enfance.

En société, elles reconnaissent n'évoquer que très rarement – voire jamais – le lien de parenté avec le colonel Michel Combe. « C'est difficile de le placer au cours d'une conversation » expliquent en riant les quatre femmes. « Il faut que le sujet s'y prête sinon nous allons passer pour des gens qui se la pète ! » Dans ce même registre elles se souviennent l'histoire d'un de leur cousin. C'était il y a longtemps ... « Notre cousin Robert Colombat, disparu en 2013, était venu en voyage de classe à Feurs. Il avait dit à ses camarades en parlant de la statue du colonel : c'est mon cousin. Ces copains ne l'ont pas cru du tout... »

Le personnage est illustre. Passé à la postérité, le colonel Combe n'a pas sombré dans l'oubli. Sa sculpture à Feurs et l'hommage rendu par la Légion étrangère permettent de ne pas le perdre de vue. Il fait partie de l'Histoire de France mais avant tout, il fait partie de l'histoire d'une famille forézienne, les Combe Leverrier.

F.P.



Daphnée Leverrier-Philippon, Bérengère Leverrier-Augereau, Denise Bouteyre et Yvonne Laurent face à la statue de leur illustre ancêtre.

Des souvenirs

Grâce à Gilbert Leverrier, disparu en 2001, père de Daphnée et de Bérengère, de nombreux souvenirs du colonel Combe ont été conservés. Son portrait se trouve dans un cadre suranné finement doré. De nombreux documents sont soigneusement archivés. Il existe aussi une médaille que Napoléon a fait frapper à Sainte-Hélène et qu'il a offert à ses fidèles subordonnés. À l'avers se trouve l'effigie de Napoléon Bonaparte, sur le revers est gravée cette inscription : « Campagnes de 1792 à 1815. A ses compagnons de gloire sa dernière pensée, Ste Hélène 5 mai 1821 ». Et puis, religieusement rangée dans son fourreau métallique, il y a un des sabres du colonel. On sait qu'un autre se trouve au musée de Feurs. Il a été donné en 1947 au musée par Victor de Becdelièvre qui l'avait lui-même reçu du curé Boissonnet (ou Boissonnat). L'ecclésiastique étant un parent du colonel par alliance. Elle est gravée sur les deux faces du sabre : « GARDE IMPÉRIALE » et on y voit, également recto verso, un écusson avec l'aigle impérial et le N de Napoléon. La signature de l'armurier est Deheque. Elle est en acier, argent, or. D'après l'inventaire du musée, il s'agit du sabre qu'avait Michel Combe lors de Waterloo.



La médaille de Sainte-Hélène.

Les cendres du colonel sont au tombeau des Braves à Angers



Le tombeau des Braves à Constantine

Au lendemain de sa mort, le colonel Michel Combe a été inhumé au pied des murailles de Constantine. Auguste Broutin, ancien maire de Feurs, dans le tome III de *l'Histoire de la ville de Feurs et de ses environs* relate l'enterrement. « La piété des soldats pour leur chef a élevé, à Constantine, une tombe au

brave colonel. Ce monument, adossé à un marabout, regarde la porte Bad-el-Djedid et la brèche. L'épithaphe suivante le décore :

LE 4^e RÉGIMENT DE LIGNE
A MICHEL COMBE
SON COLONEL
BLESSÉ A L'ASSAUT DE CONSTANTINE
LE 13 OCTOBRE 1831
MORT LE 15 DU MÊME MOIS
REGRETS ÉTERNELS. »

En 1851, devant l'expansion de la ville de Constantine, il est décidé d'exhumer les Légionnaires, dont le colonel Combe, qui avaient été enterrés sur le lieu même des combats. En 1952, une sépulture digne de ce nom va recueillir leurs cendres. Il s'agit du tombeau des Braves. « *Ce monument aux morts a été élevé dans la casbah, à Constantine* » précise le commandant Christian Morisot, président

de l'association des anciens de la Légion étrangère de la Loire. Dans ce caveau sont mêlées les cendres des soldats morts en 1836 et 1837. Le commandant Morisot relate ensuite l'histoire de ce monument : « *En 1962, ce monument a été démonté. Il a été reconstruit à Angers, à l'école d'application du Génie militaire à Angers, dans le Maine-et-Loire.* » Le 5 novembre 1963, lors d'une vibrante cérémonie, le cercueil contenant les cendres des combattants a été déposé à l'intérieur du caveau. Ce tombeau des Braves se trouve sur la place d'armes de l'école du Génie.

F.P.



Le tombeau des Braves à Angers

Photo : Facebook école du Génie d'Angers



Sur la lame du sabre se trouvant dans l'inventaire du musée, on distingue très bien, notamment, l'inscription « GARDE IMPÉRIALE ».

Le sabre du colonel conservé par la famille.

Julienne Bruyat : « Le déplacement de la statue, ils n'étaient vraiment pas d'accord du tout »

Le déplacement de la statue du colonel a été le début de la métamorphose du centre-ville de Feurs. Mais en 1988, ce changement n'était pas du goût de tout le monde et une petite polémique germa. Julienne Bruyat s'en souvient très bien. Elle et son regretté mari, Joseph, étaient les tenanciers du café de l'hôtel de ville.

Ils étaient au première loge et le zinc du bistrot servait de confessionnal. Mais, à la différence de l'église toute proche, les aveux ne se faisaient pas à messe basse. « *C'était surtout les anciens. Ils n'étaient vraiment pas d'accord du tout. Ils ne comprenaient pas qu'on puisse enlever le colonel de sa place* » raconte Julienne Bruyat. Ils n'étaient certes pas nombreux mais assez pour alimenter une

opposition basée sur la négation du changement.

En ce 14 novembre 1988, le temps est gris, un petit groupe d'anciens est présent sur la place Drivet. Les regards sont graves. Ils assistent impuissants à l'action des engins de travaux publics de Maurice Sbeghen. Une opération dirigée par Diégo Salas alors directeur du service technique sous les yeux de Pierre Pillon, adjoint aux travaux.

Elle reconnaît avoir vécu à une époque sensationnelle ce qui lui fait dire parfois, nostalgique, : « *Ah ! les autres fois ...* »

F.P.



Julienne Bruyat était au première loge lors du déplacement de la statue.

Au nom du colonel

Feurs, sa ville natale, possède bien naturellement une rue au nom du colonel. Elle se trouve entre le boulevard de l'hippodrome et la rue Francis Garnier. Le nom du colonel avait été donné, avant, à l'actuelle rue Philibert Mottin. La capitale française a aussi une rue en l'honneur du héros de Constantine.

Elle se trouve dans le 7^e arrondissement. Elle est parallèle à la Seine, non loin des anciens et mythiques studios de la télévision française, Cognacq-Jay. Sur les plaques émaillées, le nom est orthographié avec un s.

Le plan de Constantine, en 1951 permet de situer en plein centre de la ville la rue

Combes. En plein cœur de la vieille ville, elle se nomme aujourd'hui rue Kedid Salah.

À Roanne, les différentes unités de la gendarmerie (compagnie, brigade, brigade motorisée, psig, brigade de recherches) sont cantonnées à la caserne Combe.

Le premier drapeau de la Légion étrangère



Le duc d'Orléans signe le 30 juillet 1830 une ordonnance mettant le coq gaulois sur la hampe des drapeaux, dont le premier de la Légion étrangère, comme on peut le constater sur cette illustration.

En 1832, le roi Louis-Philippe, à la demande du duc d'Orléans, remet le premier drapeau à la Légion étrangère. Le colonel Combe l'apporte avec lui en prenant son commandement. D'un côté il porte l'inscription « Le Roi des Français à la Légion étrangère » et de l'autre la devise « Honneur et Patrie ».



Le premier drapeau de la Légion étrangère qu'a tenu dans ses mains le colonel Michel Combe.

Document : magazine Le Képi Blanc - novembre 1983.

Feurs, épicentre des fêtes de Camerone en 2022

Les membres des amicales des anciens légionnaires de la Loire et du Puy-de-Dôme vont se retrouver à Feurs pour fêter Camerone. « *Nous faisons toujours une commémoration entre les anciens de la Légion avant de fêter Camerone au sein d'un régiment ou à Aubagne, maison mère de la Légion étrangère* » explique le commandant Christian Morisot, président de l'amicale des anciens légionnaires de la Loire. Avec le capitaine de réserve Gérard Roux, président de l'amicale des anciens légionnaires du Puy-de-Dôme, ils ont proposé que Feurs soit l'épicentre des fêtes de Camerone en cette année 2022. La capitale du Forez n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle est la ville natale du colonel Michel-Combe, ancien de la Légion et héros de Constantine. Qui plus est une statue y est érigée en son honneur.

Le jeudi 28 avril, la cérémonie débutera à 11 heures. La mise en place se fera quinze minutes avant autour de la statue du colonel Michel Combe. Il y aura un piquet d'honneur du 2^e REG (régiment étranger de génie) venant du plateau d'Albion. Un clairon, issu du même régiment, sera présent pour les sonneries. Ces militaires sont mis à disposition par un homonyme de celui qui sera célébré le 18 avril à Feurs : le colonel Emmanuel Combe, chef de corps du 2^e REG. Les porte-dra-

peaux seront impeccablement alignés sur un des côtés de la statue. Le commandant Morisot présentera le déroulement de la cérémonie avant qu'un ancien légionnaire fasse la lecture du combat de Camerone. Un dépôt de gerbes sera effectué avant que tous entonnent *La Marseillaise*.

Les Foréziens sont cordialement invités à participer à cette cérémonie indélébilement ancrée dans l'histoire de la Légion étrangère.

• **Le jeudi 28 avril, la circulation automobile autour de la statue du colonel Combe sera interdite et déviée le temps de la cérémonie. Le stationnement sur la place Antoine Drivet sera interdit tout le matin.**



Lors de la fête de Camerone à Aubagne, en 2020.

Photo : R. PELLEGRINO / ECPAD

Camerone

Le 10 mars 1831, le roi Louis-Philippe 1^{er} crée la Légion étrangère, pour l'employer en Algérie.

Après vingt ans de guerre en Algérie, la Légion étrangère s'illustre en Crimée (1854-1855), en Italie (1859) puis au Mexique (1863-1867) où elle livre son premier fameux combat à l' hacienda de Camarón de Tejada, état de Veracruz.

Ce jour-là, le 30 avril 1863, les soixante-deux légionnaires du capitaine Jean Danjou tiennent fièrement leur serment de combattre jusqu'à la mort pour fixer les forces mexicaines du colonel Milan et protéger un convoi logistique destiné à la ville de Puebla. Pendant presque douze heures, malgré des pertes sévères, les légionnaires font face à 2 000 Mexicains. Ces hommes livrent un combat à la fois perdu d'avance, lointain et désespéré.

Pourtant, leur comportement exemplaire fixe l'esprit légionnaire : ils ont accompli la mission. Dans la vie comme au combat, le légionnaire demeure fidèle à la parole donnée et à l'exécution de la mission, coûte que coûte, quel qu'en soit le prix.

Merci à Claude Brandon et Paul Valette des Amis du patrimoine et du musée de Feurs, à Isabelle Caron, responsable du « dépôt légal imprimeur » à la bibliothèque de Lyon, au lieutenant-colonel Thomas Grasser, attaché de défense adjoint à l'ambassade de France à Alger, au commandant Christian Morisot, au caporal Guillaume Lucas secrétaire adjoint au 1^{er} régiment étranger ainsi qu'à toutes les personnes en France et en Algérie qui ont répondu aux sollicitations du Petit Forézien.

État civil du 1^{er} au 28 février 2022

Naissances

08/02 BOUHAMAM Saïla, 8 boulevard Pasteur.

18/02 BOURG Lise, 8 rue de l'hôtel de ville.

Décès

03/02 BIESTER Marie Noëlle divorcée GODARD, 70 ans, 10 rue Ampère.

05/02 MAILLAVIN André, 91 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.

08/02 MELLET Alain, Claudius, Désiré, 91 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.

13/02 ROSÉ Jean-Noël, 75 ans, 3 rue de l'abbé Perrin.

14/02 BUISSON Lucien, Claude, 83 ans, 45 rue Michelet.

16/02 GRANJON Vve PAILLEUX Anne, Marie, Jeanne, 76 ans,
3 rue du docteur Roux.18/02 CROUZET Vve PERCHE Paule, Marguerite, Madeleine, 92 ans,
ehpad, 26 rue Camille Pariat.

18/02 CHAMOIX François, André, 97 ans, 1 rue des Minimés.

24/02 VIAL Jean, Georges, 90 ans, 36 rue de Verdun.

25/02 CHABANEL Jean-Michel, Pierre, Marius, 58 ans,
boulevard de la Boissonnette.25/02 FRONTENAUD Guy, Jean, Claude, Eugène, 73 ans,
chemin de la forêt, 4 les Gémeaux.25/02 FRANCE divorcée PONT Nathalie, Anne, Claude, 51 ans,
9 bis chemin des Quatre.

25/02 BOQUEL Antoine, René, 96 ans, ehpad, 26 rue Camille Pariat.

28/02 GIROUD André, Jean, François, 93 ans, 2 rue des Pervenches.

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec un décalage de plusieurs jours après l'événement. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés avec un décalage d'au minimum un mois dans Le Petit Forézien. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est pourquoi certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes.

Vide grenier du rugby

Samedi 30 avril

Le grand vide grenier du RCF, le rugby-club de Feurs revient en cette année 2022. Il aura lieu le samedi 30 avril à l'hippodrome de Feurs. Il s'agit d'une des plus grosses manifestations de ce type dans la région puisque l'anneau de l'hippodrome est complètement occupé par les vendeurs. Les plus matinaux arriveront dès 5 h 30. L'inscription se fait sur place (deux euros le mètre linéaire). Les stands d'alimentation/boissons sont interdits. Les organisateurs proposeront buvette et repas froid.

• Tél. 04 77 26 11 38

MENUISERIE • CHARPENTE
COUVERTURE • ZINGUERIEE^{ts} Joël
REYNAUD

- Gouttières alu toutes dimensions neuf et rénovation
- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles • Zinguerie
- Menuiseries bois et PVC toutes dimensions



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- ASSAINISSEMENT
- ENROCHEMENT
- LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR



☎ 07.71.25.56.18

Impasse du Château d'Eau - La Boissonnette

FEURS ☎ 06 89 33 32 27

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.frCRÉATEURS
D'INTÉRIEURS
CUISINES et BAINSDEPUIS 15 ANS
à FEURSRéalisation
chez un clientAUGOYAT
YannPlus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.frMagasin à Feurs de 170 m²

17, rue du 8 Mai

06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

Allo ! c'est le plombier

SYLVAIN JOUBERT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE - SANITAIRE
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
PAC - CLIMATISATION

QUALIBAT RGE RGE Quali Bois PGA

ALLO ! C'EST LE PLOMBIER RECRUTE
TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE

- Salaire motivant (entre 15 et 20€/h)
- Semaine sur 4 jours
- Véhicule
- Mutuelle d'entreprise
- AGBTP

EN CDI



UNE IDÉE ? UN PROJET ?

Améliorez votre confort.
CLIMATISEZ votre intérieur

04 77 26 37 52
FACE AU CC CARREFOUR - FEURS

www.sylvain-joubert-feurs.fr

Patricia Frontenaud, praticienne en réflexologie crânio-faciale et palmaire

Patricia Frontenaud a démarré son activité sous le nom de L'espace des sens. Praticienne à domicile sur Feurs et ses alentours, elle propose différentes prestations de réflexologie qui contribuent au lâcher-prise et au bien-être. Vous retrouverez ainsi : réflexologie palmaire, réflexologie crânio-faciale, massages énergétiques, micro-massages crâniens, etc. Les massages assis et micro-massages peuvent être effectués sur les enfants à partir de 4/5 ans. Patricia intervient dans les entreprises avec des massages énergétiques assis de 15 à 20 minutes, technique efficace pour favoriser le bien-être au travail. Ce massage se pratique habillé, confortablement assis sur une chaise ergonomique apportée par la praticienne. Il utilise des points de pressions sur la tête, la nuque, les épaules, les bras, les mains et le dos. Ce massage tout en douceur, permet de réduire le stress, redonner tonus et vitalité et libérer les tensions. De plus, Patricia met en place des ateliers de trois ou quatre personnes à domicile pour enseigner des techniques d'automassage des mains et du visage, suivi d'une séance de massage. Elle propose également des prestations complémentaires comme l'utilisation de la bougie Hopi® (produit naturel d'hygiène et d'action préventive pour l'oreille qui libère le système ORL) ou encore des séances de coaching en nutrition. • 07 61 44 56 89  



Lionel Ferrapie reprend le centre de contrôle technique rue de Verdun

Le centre de contrôle technique automobile, situé 61 rue de Verdun, a été repris par Lionel Ferrapie sous le nom de « Contrôle technique de l'hippodrome de Feurs ». Il a une expérience de 25 ans dans le métier. Au centre de Feurs, c'est avec sa collaboratrice Marjorie qu'il réalise les contrôles techniques de tous véhicules (diesel, essence, gaz et électrique) en dessous de 3,5 tonnes : camping-car, utilitaires, etc. « Je suis ravi de reprendre ce centre avec une nouvelle équipe dynamique. Notamment grâce à l'arrivée de Marjorie, qui est une des premières femmes mécaniciennes de la Loire. C'est une belle avancée pour ce milieu, qui est, habituellement, assez fermé à la gent féminine. Je suis très fier de pouvoir changer les idées reçues sur les clichés du métier. » explique Lionel. Le centre de contrôle technique de l'hippodrome est affilié au réseau Sécuritest, un réseau national qui vous garantit des prestations et conseils de qualité. • 04 77 27 00 72

Nautilink Tattoo, un salon privé de tatouage rue Gambetta

Marion Caillet a ouvert son salon de tatouage privé, disponible uniquement sur rendez-vous, au 18 rue Gambetta. Artiste tatoueuse Forézienne, elle propose des tatouages personnalisés dans un style « illustratif / gravures » en noir et peau. Au premier rendez-vous (toujours gratuit), Marion échange avec la personne sur son histoire, sur les motifs qu'elle souhaiterait intégrer au tatouage « et l'emplacement afin de respecter la morphologie » précise t-elle. Marion crée et compose le tatouage en fonction des éléments cités. Chaque tatouage est unique. « Je ne tatoue jamais le même motif sur deux personnes, chaque création est destinée à un client "collant" ainsi à sa propre histoire. Mes prestations ne sont pas des simples reproductions à partir d'un modèle. Il y a vraiment tout un procédé de création que je tiens à mettre en avant » précise Marion. Elle fait partie du syndicat national des artistes tatoueurs (SNAT). Marion propose aussi des prestations dites « dermatographique réparatrice ». Il s'agit d'une technique visant à tatouer sous forme de trompe l'œil, par exemple un mamelon suite à une mastectomie. Elle réalise également du tatouage sur cicatrice (artistique ou non) et de la tricopigmentation (méthode de micropigmentation du cuir chevelu pour les personnes chauves ou dégarnies).



• 06 36 14 27 84 ; www.nautilinktattoo.com  



LA HAUTE QUALITÉ AUDITIVE EST UN DROIT POUR TOUS, À TOUT ÂGE.

RÉFORME **100% SANTÉ**

Vos aides auditives sans reste à charge !

RESTE À CHARGE 0€
Aides auditives de classe I

Caroline ABRIAL
AUDIOPROTHÉSISTES D.E

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE

FEURS

5, rue Mercière 42110
04 77 27 01 47

Prenez rendez-vous

sonance-audition.fr

MEUBLES BOURRAT



www.meublesbourrat.com
4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS - 04 77 26 31 58

Grosfillex by **menuipro**
FENÊTRE - VOILET - PORTAIL - VÉRANDA
www.menuipro.fr

- Fenêtres
- Volets
- Vérandas Pergolas
- Portails
- Portes de garage

VISITEZ NOS SHOW ROOM

- 20 rue de la Guillotière - Faubourg St-Antoine **FEURS**
Tél. **04 77 27 36 71**
- 26 bis Route de l'Étraf - **ST-PRIEST-EN-JAREZ** - Tél. **04 77 93 67 67**
- 34 avenue de St Etienne - **MONTBRISON** - Tél. **06 18 20 29 97**

LA PHOTO DU MOIS

Par François Perrot du Caméra photo-club



Le Sou des écoles a renoué avec la tradition en organisant son carnaval, au lendemain de mardi gras. Le joyeux cortège, principalement composé de jeunes enfants a sillonné les rues du centre-ville de Feurs. Au milieu des enfants chantant à tue-tête et lançant des confettis, se trouvaient quelques adultes qui n'ont pas hésité à se grimer pour l'occasion. Il y avait notamment un corsaire et son perroquet qui venaient de débarquer à Feurs pour ce carnaval 2022. Derrière ce flibustier des mers, on distingue - tout en bleu - Stitch qui partage la vedette avec Lilo dans le film d'animation des studios Disney.

I.C.S depuis 2002
Maintenance à distance
répar'acteurs

Nicolas Trouilloux

Informatique
Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi :
de 9h à 12h / 14h30 à 19h
Sauf 18h le samedi
Fermé le jeudi après-midi

Tel : **04 77 26 43 86**
1 carrefour de la libération
42110 FEURS
www.ics42.fr
contact@ics42.fr

AAI M'Alu

Menuiserie alu sur mesure,
verandas, volets roulants, stores,
fenêtres PVC, portail alu,
miroiterie.

RGE
QUALIBAT

Tél. : 04 77 26 54 90

ZI du Forum
4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
aaimalu@orange.fr
internet : www.aai-m-alu.fr

JEREMY Chaussures
Homme Femme Enfant Bébé

BON de remise immédiate
sur tout le magasin

de **20€** pour 100€ d'achat minimum*
ou de **10€** pour 50€ d'achat minimum*

*offre valable sur tout le magasin contre remise de ce bon uniquement dans le magasin de FEURS (limitée à un bon par client) offre non cumulable avec toute autre remise ou promotion

du 28/03 au 09/04/22

FEURS - C.C. Faubourg St Antoine

- Véhicules NEUFS ET OCCASIONS
- Vélos électriques RAYVOLT « Nouveau »

VW Service
SEAT Service

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 FEURS
04 77 26 56 63